

# RENOUVELLEMENT

## de la Commission Locale de Développement Rural



### La CLDR, qu'est-ce donc ?

- ⇒ C'est une commission consultative qui se compose d'une vingtaine de personnes bénévoles qui représentent les différents groupes sociaux, économiques et culturels ainsi que les différents villages et hameaux et groupes d'âges de la commune. Ce groupe d'habitants fait des propositions et donne son avis au Conseil Communal. Toute personne habitant la commune de Baelen peut s'inscrire.

### Pourquoi y participer?

- ⇒ Quelques motivations de membres en place : extraits :
- « les réunions sont conviviales, on rencontre des personnes du même village ».
  - « j'aime m'investir dans l'avenir de mon quartier, mon hameau, ma commune ».
  - « j'aimerais soutenir des projets pour les jeunes et les agriculteurs ».
  - « Après avoir participé à différentes réunions, je suis persuadé qu'un village ne peut vivre sereinement qu'en collaboration avec sa population ».

### Combien de temps faut-il prévoir ?

- ⇒ Les réunions se tiennent en semaine et en soirée. L'élaboration du **Programme Communale de Développement Rural** étant terminée, la nouvelle CLDR se réunira environ 4 fois sur l'année et suivra entre autre les réalisations des projets et actions qui se trouvent dans le PCDR.

### Pour en savoir plus :

- ⇒ Envoyez vos coordonnées
- soit via courrier postal :  
Fondation Rurale de Wallonie, Anne Klein, 3 rue Géréon, 4950 Waimes
  - soit via email : [a.klein@frw.be](mailto:a.klein@frw.be)